



**Editorial, par Didier Copin,
Président de La maison des Himalayas**



Chers membres et amis de La maison des Himalayas, Namasté, Djulé, Tashi Delek !

Très heureux de vous retrouver en ce début d'année 2023 avec l'actualité de nos programmes en Himalaya indien et au Népal. Après 2022, l'année de nos trente ans, et en fonction des besoins actuels en Himalaya, il est essentiel pour notre équipe de poursuivre nos appuis, tout en les faisant évoluer, auprès des communautés locales. Notre objectif prioritaire est de favoriser l'autonomie progressive et la pérennité des programmes initiés, via la recherche par nos partenaires locaux de financements et auto-financements de proximité. Cette étape, loin d'être facile, est en cours pour Handimachal.

L'avenir de notre association passe aussi par le renouvellement progressif de notre équipe de bénévoles que je remercie chaleureusement pour leur engagement au quotidien. Toute compétence est bienvenue : appuis à l'organisation, à la communication, à la gestion administrative et comptable des programmes... Vous avez un peu de temps disponible, n'hésitez pas à nous rejoindre dans l'action pour contribuer en direct à nos programmes de solidarité et vous associer à cette très belle expérience humaine avec nos amis de l'Himalaya.

Merci à tous pour votre soutien et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements 2023.

Didier Copin, Président - didier59.copin@laposte.net – 06 07 37 85 33



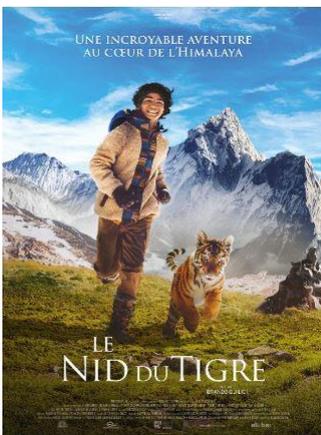
**Vendredi 24 mars à 20h00, ciné-débat :
« Le Nid du Tigre » à Bailleul**



En collaboration avec le service culturel de la Ville de Bailleul et l'équipe du cinéma « Le Flandria », notre association va présenter ses actions en faveur notamment des enfants, à l'occasion de la programmation du film « Le Nid du Tigre » le 24 mars à 20 h à Bailleul.

**A noter dans
votre agenda**

Réalisé par Brando Quilici, « Le nid du Tigre » est un film familial d'aventure au travers de la rencontre et de l'amitié extraordinaire entre un jeune orphelin et un bébé tigre, à la découverte du Népal au cœur de l'Himalaya.



« La première partie du film se déroule dans la jungle de Chitwan où nous avons mis en valeur la lumière pure, le chant des oiseaux et les cris des animaux sauvages pour représenter la nature vierge devant l'homme.

La deuxième partie du voyage se déroule à Katmandou, un contraste considérable. Ici, les protagonistes évoluent dans un contexte urbain pollué, avec des rues bondées, le chaos, le bruit, les regards indifférents et le danger.

Dans la troisième partie du voyage, nous quittons le panorama cauchemardesque de la ville corrompue pour entrer dans l'oasis presque onirique de l'Himalaya. Le temps s'y écoule lentement et l'espace a une dimension totalement différente. Les habitants se déplacent principalement à pied et les voyages durent des jours, des semaines, voire des mois.

Pour capturer la puissance silencieuse de l'Himalaya, dans l'ancien royaume du Mustang, nous avons travaillé avec une équipe réduite de 25 personnes au maximum, afin de pouvoir filmer des lieux inaccessibles, loin du confort moderne. »

(Extrait de la note d'intention du réalisateur Brando Quilici)

19h30 : Accueil par La maison des Himalayas dans le hall du cinéma,

20h00 : projection du film « Le Nid du Tigre » (durée : 1h34) suivie d'un **débat** et d'une présentation de nos actions dans l'Himalaya en Inde et au Népal

Cinéma Le Flandria, 45 rue des Viviers, 59270 Bailleul

Tél : 03 28 49 25 96 – Billets : www.cinema-leflandria.fr

Merci de bien vouloir nous informer de votre participation : Didier Copin, Président : didier59.copin@laposte.net.



Samedi 3 juin 2023 : Assemblée Générale de l'association La maison des Himalayas



Chers membres et amis de notre association, nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **samedi 3 juin 2023 à 15h00** au siège de l'association (**1041 chemin du Peenacker à Berthen**).

A l'ordre du jour :

- Bilan de l'année 2022
- Approbation des comptes 2022
- Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau
- Programme et perspectives 2023.

A noter dans
votre agenda

Vous avez un peu de temps disponible ? Toute aide est bienvenue. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de La maison des Himalayas pour apporter votre soutien à nos actions, en France ou en Inde et au Népal.

Si vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration de l'association, merci d'adresser votre candidature par email à Didier Copin, Président : didier59.copin@laposte.net.



Dimanche 20 août 2023 : Journée annuelle expo-vente Himalayas à Berthen



Comme chaque année venez nous retrouver dès 10h pour notre journée estivale annuelle (expositions, ventes solidaires et conférences), organisée par notre association à Berthen en Flandre au pied du Mont des Cats.

A noter dans
votre agenda

L'occasion d'échanger sur nos programmes d'actions en Inde et au Népal en vous invitant à venir en famille et avec vos amis (**1041 chemin du Peenacker à Berthen**).



Handimachal : la main est lâchée ! (Himachal Pradesh, Inde)



Le programme Handimachal pour enfants handicapés, créé, suivi et financé depuis 2006 par La maison des Himalayas dans la vallée de Kullu-Manali sur les premiers contreforts de l'Himalaya indien, continue d'offrir des services de qualité.

L'équipe a cependant connu un certain nombre de changements en 2022 : Grace Muppidi, notre super ergothérapeute, a interrompu son contrat pour travailler aux Etats-Unis, dans le but de rembourser le prêt étudiant contracté pour suivre l'enseignement à distance d'une Université américaine. Elle ne lâche cependant pas le contact et reste moteur, même de loin, dans le développement du programme. Une **ergothérapeute** locale, rencontrée à Manali, a été recrutée. Hamshi, notre **orthophoniste**, a cédé à la pression familiale pour se marier et a quitté Kullu. Sa remplaçante a rejoint le Centre Handimachal le 1er mars (*info de dernière minute !*). Diipi, **kiné pédiatrique**, a cédé son poste à Sonia. Ramneek, le jeune comptable hémiplegique qui travaillait au sein de l'équipe depuis plusieurs années, a enfin obtenu un emploi de fonctionnaire au sein d'un service d'Etat et s'est également marié. Sapna, **éducatrice spécialisée**, maintenant mère d'une petite fille adoptée, est toujours présente ainsi que Kirna Devi, qui est là depuis la création du programme. Savitri, Kaushalya et Manisha, **agents CBR chargées des soins à domicile**, ont commencé à suivre une formation diplômante de plusieurs semaines, en plusieurs étapes. Une **gestionnaire**, Divya Rana, jeune femme possédant de bonnes qualités d'organisation, de comptabilité et de secrétariat, a été recrutée – c'est elle qui a pris le relais de Grace (en partie) et de Ramneek pour piloter la vie administrative du programme.

Depuis début 2022, nous ne suivons plus au jour le jour le développement et la gestion du programme Handimachal, que nous avons cherché à rendre autonome année après année. Nous avons annoncé à l'association locale, dès 2017, que nous réduirions progressivement les financements et le pilotage depuis la France, et que le mécénat indien devrait prendre le relais. La visite de Dominique, fondatrice du programme, à Kullu en août-septembre 2022, a permis de confirmer officiellement cette nouvelle situation auprès de tous, et de motiver un certain nombre de personnes proches du programme Handimachal, acteurs du secteur médico-social ou non, à apporter leur aide dans la recherche de fonds.



18 septembre 2022 :
première réunion
des « amis
d'Handimachal »
organisée à Manali
autour de Dominique afin
d'initier un mouvement
de soutien
communautaire au
programme
Handimachal.

Le programme Handimachal est donc maintenant financé par des dons de sociétés et particuliers indiens. Grâce aux « amis d'Handimachal », l'association locale a commencé à recevoir des fonds de mécénat mais la pérennité de ces financements est loin d'être assurée pour l'instant : nous espérons que chacun sur place restera mobilisé pour assurer l'avenir de cette initiative. **La maison des Himalayas n'organise plus d'appel de fonds en soutien à Handimachal, mais les dons épisodiques que nous recevons et recevrons seront bien entendu transmis à l'association locale.**

Il n'est pas facile de lâcher la main d'un enfant accompagné pendant tant d'années, pourtant **ce geste est essentiel pour permettre son autonomie.** Un immense merci à tous les donateurs et facilitateurs ayant permis, depuis 2006, cette aventure exceptionnelle mais surtout de redonner espoir à des dizaines d'enfants handicapés et de familles dans la vallée de Kullu.

Dominique Dufau - Tél : 06.79.11.02.23, email : domidufau@free.fr



Un petit bilan des parrainages à Manali (Himachal Pradesh, Inde)



Au jour où nous écrivons, ce sont 29 jeunes que nous parrainons à Manali et environs de l'Himachal Pradesh, parmi lesquels 17 enfants dans l'HBCS (Himalayan Buddhist Cultural School dirigée par Mrs Palki Thakur) qui sont accueillis du jardin d'enfants à la classe 10 (notre classe de seconde). Parmi ces 29 jeunes, 7 bénéficient d'un double parrainage, le plus souvent car ils sont étudiants.

Panorama des scolarités et disciplines étudiées par vos filleuls et filleules :

- 10 enfants du jardin d'enfants à la classe 5 (notre CM2) ;
- 8 enfants de la classe 6 (notre 6^{ème}) à la classe 10 (notre 2^{nde}) : à ces niveaux de scolarité, il n'y a pas de spécialité, les études sont les mêmes pour tous ;
- 4 enfants en classes 11 et 12 (1^{ère} et Terminale pour nous) avec les spécialités suivantes, selon le cas : Commerce, Sciences non médicales, Sciences médicales, et Arts (spécialité de culture générale langues littérature, sciences économiques...) ;
- et enfin nos 7 étudiants de plus de 18 ans répartis ainsi (nous poursuivons les parrainages au delà de la classe 10 seulement lorsqu'il nous est possible d'assurer un suivi) :
 - ✓ Ecole technique de plomberie (ITI, en 2 ans après la classe 12) pour Manu,
 - ✓ Ingénieur en génie électronique et systèmes de communication (dernière année pour notre filleule Dolma Negi qui est d'ores et déjà recrutée par une entreprise française dans le Sud de l'Inde !),
 - ✓ Agriculture (3^{ème} année de Bachelor) pour Meenakshi Kashyap,
 - ✓ Infirmière pour Dolma (en attente de réussite aux concours de recrutement des hôpitaux gouvernementaux)
 - ✓ Sciences en Éducation (1^{ère} année) pour Shika,
 - ✓ 3^{ème} année de Commerce pour Babita,
 - ✓ et enfin Kanav, pour sa 1^{ère} année de musique.

Un grand merci à vous, et bravo à tous nos filleuls et filleules qui vous remercient de tout leur cœur, avec tous nos vœux de réussite .

Aline Duvicq - Tél : 06.82.56.06.97, email : duvicq.aline@gmail.com



Point sur les parrainages à Chauntra-Bir et Dharamshala (Himachal Pradesh, Inde du Nord)



71 parrains/marraines ont contribué en 2022, dont **9 parrains paient directement au Fonds de Solidarité (FSP)**. 7 parrains parrainent 2 tibétains. 4 parrains parrainent aussi dans une autre commission (à Bhaktapur, Manali ou Kollegal). **80 filleuls** ont bénéficié d'un parrainage, dont **11 filleuls soutenus** toute l'année ou en partie **par le fonds de solidarité parrainages**.

Pour la première fois, l'équilibre jusqu'alors maintenu entre parrains au FSP et filleuls non parrainés est déficitaire de 2 parrainages pris en charge par le Fonds de Solidarité.

16 050 euros ont ainsi été transférés par La maison des Himalayas au Central Tibetan Relief Committee (CTRC), Département of Home Office à Dharamshala, au titre des parrainages des 2 communautés Chauntra/Bir et Dharamshala, en 3 versements (avril, août et décembre), couvrant des périodes de 4 mois.

9 parrainages ont été clôturés en cours d'année et **5 parrains** reprennent un autre filleul, en priorité des jeunes en attente de parrainages.

La perte de contact avec un bénéficiaire entraîne la clôture de son parrainage. Ainsi, les parrainages de 2 étudiants ne donnant plus de nouvelles ont été clôturés en fin d'année.

La situation des filleuls évolue dans les deux communautés :

50 personnes parrainées à **Chauntra/Bir** : **19 séniors** dont 2 adultes handicapés ; **21 étudiants** dont 5 sont en 4^{ème} ou 5^{ème} année ou en Master à l'université et 2 suivent une formation professionnelle ; **10 élèves** sont dans le secondaire jusqu'à l'obtention de l'examen de fin de classe XII, l'équivalent du Bac chez nous.

30 personnes parrainées à **Dharamshala** : **1 seul séniors** ; **7 étudiants** de 18 ans et plus poursuivent (ou non) des études supérieures ; **22 élèves** sont en secondaire. Les filleuls sont plus jeunes et arrivent presque tous en même temps en fin de secondaire. Aussi, pour l'année scolaire et universitaire en cours (2022-23) nous avons demandé au bureau de Dharamshala de procéder à la mise à jour des grades des élèves, de nous fournir les résultats de l'examen final et les preuves d'inscription en études supérieures, conditions nécessaires à la poursuite des parrainages au-delà la limite d'âge de 18 ans ou en fin de classe XII.

Globalement, **28 étudiants, soit près 1/3 des filleuls, ont plus de 18 ans et votre parrainage reste très important pour eux.**

Cependant, l'expérience avec Chauntra ces dernières années nous a montré que les étudiants géographiquement éloignés (à New Delhi, en Inde du Sud ou ailleurs) ont des difficultés pour obtenir des résultats de fin d'année récents et/ou des preuves d'études dans les temps ; les délais sont longs, cela dépend de la région d'études, de l'université ou du centre de formation. Ainsi, les bureaux tibétains et nous-mêmes sommes toujours prévenus très tardivement de la poursuite ou de l'achèvement des études ou d'une formation, ou de l'arrêt pour diverses raisons (suspension d'un an après un échec à l'examen ou pour des problèmes familiaux ou de santé, travail, décès, etc...). Nous avons l'aide active des bureaux tibétains afin de renseigner au mieux les parrains concernés. Nous privilégions les échanges par emails, car malheureusement les derniers vœux aux parrains des filleuls de Chauntra, envoyés par la poste, ont fait un aller et retour à Chauntra.

Rita Coevoet : Tél : 03.20.73.66.06 - 06.79.25.70.49 - e-mail: coevoet.rita@gmail.com
Alain Pruvost : Tél : 03.20.73.66.06 – 06.15.89.55.29 - e-mail: pruvalai@numericable.fr



Poursuite de notre soutien auprès des enfants Dardes (Ladakh, Inde)



Je suis allée au Ladakh en août afin d'y rencontrer tous les enfants après l'éloignement imposé par les interdictions de déplacement pendant la pandémie. Malheureusement, rien ne s'est déroulé comme prévu : je suis tombée malade à Leh juste après mon arrivée et n'ai pas pu me rendre dans les villages Dardes.

Mon voyage m'a cependant permis de faire un point complet sur la liste des enfants parrainés, avec notre correspondant local : un échange de vive voix permet de poser davantage de questions et d'obtenir des réponses plus

complètes. La quasi-totalité de nos parrainages se poursuivent normalement. Pour les quelques enfants concernés par un changement de scolarité ou de situation familiale, j'ai informé les parrains à mon retour.



Tsering Dorjee et Padma Namgyal, parrainés par notre association



Intérieur d'une maison traditionnelle de Dah



Classe 9 (équivalent de notre 3^{ème}) à l'école gouvernementale de Lastang en 2019

A Dah, une route traverse désormais la totalité du village. J'avais constaté les premiers travaux lors de mon dernier voyage. Cela en facilite l'accès (autrefois possible uniquement à pied) ainsi que la vie des habitants, mais la construction de la route a entraîné la destruction de bâtiments et supprimé des terres cultivables, alors que ces dernières sont déjà insuffisantes. Le gouvernement donne en échange aux propriétaires qui perdent leur champ une parcelle de terrain à proximité de Leh. Mais il ne s'agit pas de terre agraire, uniquement d'un endroit où ils peuvent se faire construire une petite maison. Ceci encourage l'exode rural... Les villageois sont toujours fiers de posséder une maison à « la capitale » mais il leur est quasi impossible d'y trouver du travail.

Ce que j'ai pu constater de **l'évolution au Ladakh** n'est pas très optimiste. Il y avait très peu de touristes occidentaux dans la région de Leh cet été mais le Ladakh est devenu une destination très prisée des touristes Indiens. La frénésie de constructions, et notamment d'hôtels, se poursuit, avec des conséquences désastreuses pour l'environnement. Il y a depuis longtemps de gros soucis d'approvisionnement en eau à Leh. Désormais, chacun installe des pompes à eau afin de puiser dans la nappe phréatique. Une des conséquences immédiates : les peupliers manquent d'eau, leurs feuilles se flétrissent dès le mois d'août et par conséquent, ils deviennent vulnérables aux parasites. Sans pousser très loin l'analyse ou l'observation, les problèmes sautent aux yeux.

Voilà les informations que je peux partager avec vous. Les circonstances les ont rendues plus limitées que ce que j'espérais cette année, mais grâce à la confiance et au soutien fidèle de tous, parrains et donateurs, La maison des Himalayas reste bien présente et active auprès des enfants Dardes.

Nelly Gest, 20 Quai Andrieux, 62100 Calais - nelly.gest@laposte.net



Point sur les parrainages 2022 à Bhaktapur (Népal) et perspectives 2023



La maison des Himalayas (MdH) a poursuivi en 2022 son soutien financier à l'école Saras Pathshala dirigée par notre partenaire local Indra Prasad Khaitu, fondateur de l'école et président de l'association TOIT NEPAL.

Au 31/12/2022, 133 filleuls(e)s étaient parrainé(e)s par 91 parrains et marraines, dont 117 en parrainage unique (dont 33 pour Fantazia), 10 en double parrainage et 6 via le Fonds de Solidarité Parrainage permettant de prendre en charge les enfants n'ayant pas ou plus de parrain attribué, et de pallier le défaut de paiement de quelques parrains en 2022.

104 enfants sont scolarisés au sein de l'école Saras Pathshala, de la Nursery (petite section maternelle) à la Classe 7 (notre cinquième, niveau maximum pour lequel l'école a reçu l'agrément du Gouvernement) et 29 adolescents âgés de 13 à 18 ans et plus sont scolarisés dans 9 établissements extérieurs à l'école, de la classe 8 (notre classe de quatrième) à la classe 12 (notre terminale).

Au total 25 840 € ont été transférés en 2022 par MdH à l'association TOIT au titre des parrainages pour assurer exclusivement l'ensemble des frais de fonctionnement de l'école, les salaires du staff et des enseignants, tous les équipements, matériels et diverses animations pédagogiques dont bénéficient collectivement tous les élèves.

Au cours de l'année 2022 nous avons largement échangé avec Indra sur nos problèmes respectifs quant à la gestion du programme des parrainages, laquelle s'avère de plus en plus compliquée et chronophage du fait notamment des difficultés qu'il rencontre à garder les mêmes élèves d'année en année, car ils sont obligés de quitter l'école pour suivre leurs parents qui se déplacent beaucoup pour des raisons économiques ou autres (retour au village par exemple).

Pour Indra, le système « un enfant/ un parrain » actuel s'avère très chronophage et lourd à gérer car il faut suivre non seulement chaque enfant dans son cursus scolaire, mais aussi la famille, sans compter la communication avec les parrains alors même que le personnel affecté à cette gestion est limité en nombre tant pour l'école que pour MdH.

Pour remédier à nos difficultés partagées nous sommes convenus d'un commun accord de la mise en oeuvre en 2023 des mesures suivantes, approuvées lors de la réunion du conseil d'administration de MDH du 17/02/2023 :

- restreindre les parrainages de MdH aux seuls enfants scolarisés au sein de l'école Saras Pathshala de la nursery à la classe 7 ;
- mettre fin progressivement d'ici fin avril 2023 aux parrainages des élèves scolarisés dans les établissements autres que Saras Pathshala ;
- au niveau de la communication entre l'école et les parrains, de démarrer la mise en place de la formule du « parrainage de classes » à la place du parrainage personnalisé actuel, ceci aux fins, d'une part, de créer et renforcer un sentiment de solidarité et un esprit d'équipe au sein des classes et de l'école et, d'autre part, d'alléger la gestion « administrative » du programme des parrainages au bénéfice du programme éducatif de l'établissement.

Des courriers envoyés deux fois par an aux parrains les informeraient sur les progrès et les activités de chaque classe et de l'école, accompagnés d'une photo de classe et de dessins des enfants pour les remercier et leur montrer que leurs parrainages soutiennent l'ensemble de l'équipe éducative et l'éducation de toute une classe.

Nous contacterons les parrains et marrain(e)s concerné(e)s par l'arrêt de leur parrainage suite à ces mesures d'ici fin avril. Merci à tous pour votre confiance.

Responsable du suivi administratif des parrainages à Bhaktapur

Alain Pruvost : Tél 03.20.73.66.06 – 06.15.89.55.29 - e-mail : pruvalai@numericable.fr

Contact pour les relations parrains/enfants :

Geneviève Dhainne, tél. 03.21.52.66.59 – e-mail : dhainnegene@gmail.com (nouvel email)



Traduction de la lettre d'information publiée par Indra Prasad Khaitu (école de Bhaktapur, Népal), janvier 2023



Depuis l'ouverture de l'école Saraswati Pathshala en 2007, nous avons toujours eu le souci de faire en sorte que les élèves évoluent au maximum de leurs capacités d'apprentissage et de découvertes afin que le corps, l'esprit, le ressenti fonctionnent vers l'enthousiasme et la positivité.

L'équipe pédagogique est motivée par les projets que nous portons auprès des enfants pour les faire cheminer et grandir. Avec le support de La maison des Himalayas, nous sommes capables de faire en sorte que les talents, le sens créatif, le bon sens s'épanouissent chaque jour davantage chez les élèves.

Depuis plus de 16 ans, au contact de l'éducation des enfants et du travail social, nous avons l'objectif constant d'évoluer vers une éducation plus humaine par des projets innovants. La communauté éducative et les élèves peuvent apprendre le self contrôle, l'empathie, l'engagement individuel responsable.

Réalisation de décors et de collages pour décorer les salles de classe :



Jeux de société (modernes ou issus de la culture népalaise) :



Activités sportives en extérieur :



Un grand merci aux parrains et marraines qui soutiennent cette initiative.

Contact pour les relations parrains/enfants :

Geneviève Dhainne, tél. 03.21.52.66.59 – e-mail : dhainnegene@gmail.com (nouvel email)



Hommage à notre ami Jean-Marc Delespaul



Membre actif très impliqué dès le tout début de notre association, notre ami Jean-Marc Delespaul, népalais de cœur, nous a quittés l'été dernier, le 30 juillet 2022. Voici un extrait de l'hommage donné par notre Président Didier Copin lors de la cérémonie d'adieux à Calais.

« Très cher Jean-Marc, c'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes aujourd'hui à tes côtés, tes amis d'ici et du Népal. Tu as été parmi les tout premiers amis engagés dans La maison des Himalayas. Tu avais en août 1992, il y a trente ans déjà, participé au premier voyage en Inde, celui de la rencontre avec les réfugiés tibétains du village de Chauntra près de Dharamsala. Tu as contribué à initier les premiers parrainages d'enfants.

Quelques temps plus tard, amoureux du Népal, tu décidais de t'y installer en ouvrant le Siddhârta Garden Hôtel au cœur de Kathmandou. Devenu népalais de cœur, en prenant comme tu le disais si bien la vie comme elle vient, tu as contribué à lancer de très belles initiatives et projets avec ta sœur Jos et ton beau-frère Gérard. Cette idée folle du plus grand drapeau du monde, le drapeau tibétain, en 1998, qui te valut de rencontrer le Dalai-Lama... Ou encore la création de Rani Bari pour développer l'artisanat de manière équitable.

Des projets tu en avais plein la tête et tu as contribué à faire avancer bien des choses avec la détermination qui te caractérisait mais toujours avec gentillesse pour les autres. Dernière initiative en date : sur ta « Pépé cycllette » tu parcourais pour la bonne cause les rues de Calais en vélo...

Avec la vie simple que tu avais décidé de mener entre le Népal et Calais, avec ta bienveillance qui nous a marqués, ta vie aura été pour nous une belle source d'inspiration, pour ne jamais s'arrêter d'avancer. Aujourd'hui tu as pris le chemin des



Jean Marc aux côtés du 14^{ème} Dalai-Lama Tenzin Gyatso à Dharamsala en 1998

étoiles, nouveau grand voyage. Cher Jean-Marc, tes amis d'ici et de l'Himalaya pensent bien à toi pour t'accompagner un petit bout de chemin en conscience. Mille mercis Jean-Marc. »

Didier Copin, Président - didier59.copin@laposte.net – 06 07 37 85 33



21 août 2022, 30ème anniversaire de La maison des Himalayas : retour en images



Pour fêter le 30^{ème} anniversaire de l'association, l'équipe de La maison des Himalayas a organisé un très beau festival Himalayas à Berthen le 21 août 2022. Cette journée exceptionnelle a réuni près de 150 participants, amis de l'association, autour de diaporamas sur le Spiti (Inde) et le Népal, d'expos photos de l'Himalaya indien, du Népal, du Tibet, d'expositions d'objets artisanaux, d'instruments de musique, de costumes traditionnels, de tangkas tibétains et bien sûr d'une rétrospective de nos 30 années d'actions en Himalaya.

Merci à tous les visiteurs, à tous les amis venus de loin pour certains, à toute l'équipe de La maison des Himalayas pour l'organisation, à tous les bénévoles venus donner un coup de main trois jours de suite, à Eric pour son expo photos sur le Tibet, à la Mairie de Berthen pour le prêt de matériel et les élus présents à nos côtés pour partager nos projets en Inde et au Népal.

Ci-dessous un retour en images sur cette belle journée d'été, véritable immersion dans l'Himalaya au cœur des Flandres.



Accueil au siège de l'association
à Berthen



Expo photos Tibet
d'Eric Sonneville



Conférence sur le Spiti
par Dominique



Exposition d'objets et vêtements
traditionnels



Geneviève commente
l'expo tangkas



Expo photos
d'Alain et Rita



Présentation de l'association
par Didier



Expo-vente avec Agnès, Aline,
Véronique



Dessins de Geneviève sur le peuple
Rautas du Népal

Didier Copin, Président - didier59.copin@laposte.net – 06 07 37 85 33



Vie de l'association



Parmi les rencontres et temps forts qui ont marqué la vie de notre association en 2022 :

- Dimanche 13 mars à l'occasion de la programmation du film « La panthère des neiges » de Marie Amiguet et Vincent Munier, en collaboration avec le service culturel de la Ville de Bailleul et le cinéma « Le Flandria », notre association a présenté ses programmes d'action en Inde et au Népal devant un public très nombreux, heureux de retrouver le cinéma après le Covid et de « voyager » en Himalaya.
- Dimanche 27 novembre : participation de notre association au marché de Noël organisé par l'Harmonie municipale de Saint-Jans-Cappel.



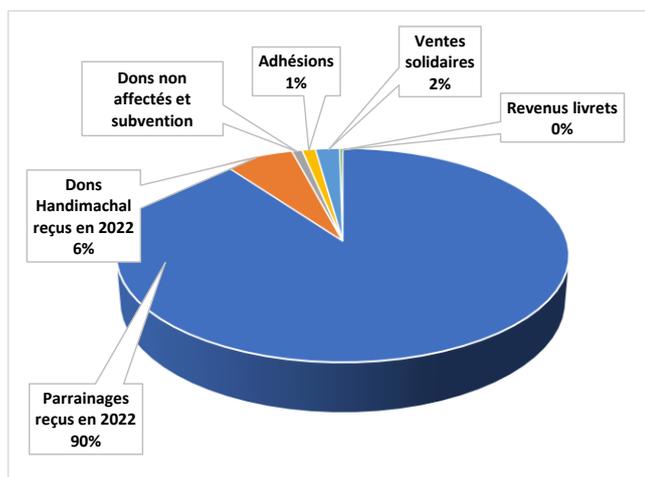
Un mot de notre trésorier



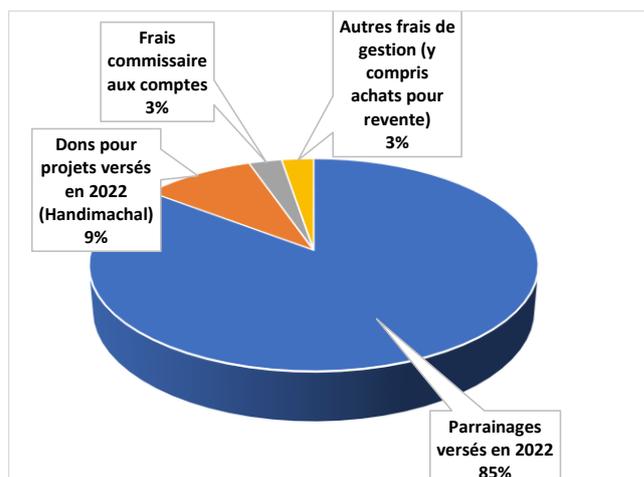
L'exercice clos le 31/12/2022 est le dernier exercice audité par notre commissaire aux comptes (Continental d'Audit) : nous arrivons au bout de son mandat et de l'obligation de contrôle et de publication de nos comptes, générée par le dépassement du seuil réglementaire dû à notre collecte de fonds pour aider nos amis népalais après les séismes dévastateurs de 2015.

Nous vous présentons ci-dessous les **principaux chiffres de l'exercice 2022**, qui seront confirmés lors de notre AG d'approbation des comptes (le 3 juin prochain) après audit par notre commissaire aux comptes.

Répartition des ressources 2022



Répartition des charges 2022



Détail des ressources 2022

(y compris le report des Fonds Dédiés)

Report sur 2022 des Fonds dédiés (Parrainages et dons) provisionnés au 31/12/2021)		35 098,13
Parrainages reçus en 2022	79 993,69	
Dons Handimachal reçus en 2022	5 250,00	
Dons non affectés et subvention	743,00	
Adhésions	960,00	
Ventes solidaires	1 739,50	
Revenus livrets	222,38	
TOTAL RESSOURCES 2022	88 908,57	124 006,70

Détail des charges 2022

(y compris le report des Fonds Dédiés)

Parrainages versés en 2022	80 273,64	
Dons pour projets versés en 2022 (Handimachal)	8 776,23	
Frais commissaire aux comptes	2 544,00	
Autres frais de gestion (y compris achats pour revente)	2 471,01	
Report sur 2023 des fonds dédiés (parrainages et dons) en attente de versement au 31/12/2021)		32 182,00
TOTAL CHARGES 2022	94 064,88	126 246,88

Parrainages : Principale ressource de notre association, le montant global des **parrainages** reçus en 2022 (79 993,69 €) est en augmentation par rapport à l'exercice 2021 (71 546,28 €), bien que le nombre de parrains et marraines, ainsi que le nombre d'enfants et de jeunes parrainés, ait légèrement baissé – voir tableau ci-dessous.

Les parrainages en chiffres en 2022 (y compris fonds de solidarité)	Communauté tibétaine (Nord et Sud de l'Inde)	Manali (Inde)	Dardes (Inde)	Bhaktapur (Népal)	Total 2022	Total 2021
Parrains/marraines	75	29	64	91	259	273
Filleuls/filleules	85	35	75	133	328	335

Merci aux parrains restant fidèles à leur engagement, soit par le biais d'un parrainage « classique », soit par le biais d'un versement au Fonds de solidarité parrainages des diverses commissions, soit par le biais de parrainages renforcés pour soutenir certains étudiants engagés dans des cursus plus onéreux (universités ou autres, en fonction des commissions de parrainages, lorsque nous pouvons en assurer le suivi).

Adhésions : Le total des adhésions reçues en 2022 (960 €) est en recul par rapport à l'exercice 2021 (1 306 €). **Ces adhésions sont cependant essentielles pour nous permettre de couvrir les frais de fonctionnement, que nous essayons de maintenir à un strict minimum.** Un effort particulier a été fait notamment pour privilégier l'envoi des reçus fiscaux, des bulletins d'information et des courriers de filleuls par email, afin de limiter les frais postaux et les frais d'impression. Cela représente une charge de travail très importante pour les bénévoles mais nécessaire pour reverser la totalité des sommes reçues au titre des parrainages.

Vous trouverez ci-dessous le détail et l'évolution (positive) des frais de fonctionnement de l'association par rapport à l'exercice précédent.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
Achats matières premières et marchandises (pour ventes solidaires)	48,58 €	605,00 €
Primes d'assurances	91,99 €	89,23 €
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (Audit)	2 544,00 €	2 544,00 €
Annonces et insertions (publicité légale)	90,97 €	0,00 €
Publications (Imprimeur)	252,72 €	197,03 €
Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €
Frais postaux et frais de télécommunication	46,34 €	260,45 €
Services bancaires et assimilés (virements bancaires principalement, pour le versement des parrainages en Inde et au Népal)	1 933,95 €	2 073,16 €
Total frais de fonctionnement annuel	5 008,55 €	5 768,87 €

Nous remercions par avance tous les adhérents, parrains et marraines, de bien vouloir régler leur adhésion (15 euros ou 23 euros) en 2023 – soit par chèque soit par virement bancaire (infos sur le bulletin de liaison ci-joint, à nous retourner dûment complété pour permettre l'envoi du prochain reçu fiscal).

Depuis 2021 nous vous proposons de régler l'adhésion par la **plateforme HelloAsso**, système simple qui s'avère de plus en plus populaire et pratique pour tous : il vous permet d'avoir accès directement à votre reçu fiscal et diminue les frais de fonctionnement (frais d'impression et d'envois) de notre association. Merci de votre participation.

Voici le lien pour renouveler votre adhésion pour l'année 2023 :

<https://www.helloasso.com/associations/maison-des-himalayas/adhesions/don-libre-et-adhesion-maison-des-himalayas-2023> (*)

(*) vous êtes libres, au moment du règlement, de faire un don supplémentaire à HelloAsso ou non (case à décocher)

Les reçus fiscaux correspondant à vos adhésions, dons et parrainages reçus par l'association en 2022, ont été adressés il y a plusieurs semaines à chacun par email. Si vous trouvez votre reçu fiscal dans ce bulletin, c'est que nous ne possédons pas votre adresse email – nous vous invitons à nous la communiquer si possible.

Un grand merci à tous pour votre générosité.

Bernard Papet, Trésorier - bepapet@gmail.com -

Nouvelles coordonnées : 07 84 73 23 91 – Adresse : 2 rue des Charmilles, 59270 Meteren



Retour en Himachal Pradesh (Inde) après la pandémie : impressions de voyage



Après trois années de pandémie et de confinements successifs, en France comme en Inde, j'ai connu le bonheur de pouvoir retourner en Himachal Pradesh, et notamment dans la vallée de Kullu-Manali, pour un séjour d'un mois de fin août à fin septembre 2022, notamment pour le suivi du programme Handimachal (voir plus haut). Depuis ma première visite en 1998, et lors de mes séjours plus ou moins longs, j'ai pu vivre un certain nombre d'évolutions dans l'organisation de la communauté locale. Cette régularité et la durée de mes visites ont fait qu'à aucun moment je ne me suis sentie en décalage par rapport aux changements dans la société. Il n'en fut pas de même l'été passé.

Comme chez nous, la population indienne a durement subi la crise sanitaire de la Covid-19 et ceux qui en ont eu la possibilité se sont adaptés : télétravail, livraisons à domicile, moyens de paiement dématérialisés, super profits (pour une minorité) se sont développés sans tarder. A Manali, ville indienne touristique par excellence, au fond de la vallée de Kullu, les centaines d'hôtels et guesthouses (auberges) qui se remplissaient d'habitude de manière saisonnière ont assez bien résisté en proposant des formules « tout compris » (pension complète et accès à l'internet haut débit) ou des locations à des tarifs intéressants, aux jeunes cols blancs des villes : ils ont été nombreux à se réfugier à la montagne pour travailler à distance, pendant des mois complets tout au long de l'année. Ces jeunes diplômés à hauts revenus ont travaillé, certes, mais également consommé, ce qui a permis à nombre de commerces de la vallée de survivre à la pandémie et à l'absence de touristes « classiques ». Certains ont également investi dans la vallée, en prenant en gestion des guesthouses ou des commerces, et ont apporté de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire, ont créé de nouveaux réseaux de connaissances, tout en profitant d'un environnement « exotique », plus sain et plus calme. A tel point que certains habitants de Manali et des villages de la vallée ressentent une nouvelle pression intellectuelle, sociale, professionnelle et financière sur leur communauté, craignant que certains développements ne leur échappent.

Dans les grands centres urbains comme à Manali, les services de livraison de repas au bureau style « dabbawallah » sont bien connus. Pendant la pandémie, le système s'est généralisé à la livraison de repas commandés par internet dans des restaurants : « Deliveroo », « UberEats » et autres sociétés indiennes se sont développés partout. J'ai été surprise de trouver à Manali des livreurs en motos avec des caisses floquées « Deliveroo » et de trouver sur Google le petit dhaba (restaurant populaire) du bas de l'immeuble, capable de prendre commande par internet du repas de la famille et de le livrer quelques minutes plus tard... La vivacité et l'adaptabilité de la société indienne sont impressionnantes.

En octobre 2020, le tunnel Atal, creusé sous la chaîne du Pir Panjal, a été inauguré et ouvert à la circulation. Ce tunnel, long de plus de 8 km, permet de raccourcir le trajet pour la vallée du Lahaul de 4 à 5 heures et d'éviter les 47 km de la très dangereuse « route » du col du Rohtang. Les travaux ont duré plus de dix ans et l'ouvrage, tout à fait impressionnant, compte parmi les fleurons des réalisations d'infrastructure de l'Inde moderne.

L'accès à la vallée du Lahaul, auparavant impossible par la route d'octobre à début juin du fait des cols enneigés, est maintenant possible tout au long de l'année. C'est une bénédiction pour les 20.000 habitants de la vallée du Lahaul, isolés tout l'hiver : un accès beaucoup plus rapide aux services médicaux de la vallée de Kullu ou de Chandigarh, aux commerces, aux universités, et surtout la possibilité d'expédier les récoltes (petits pois, pommes et pommes de terre, qui font la richesse de la vallée) vers les plaines sans délai et sans danger. Pour l'armée indienne et les camions qui approvisionnent les campements du Ladakh, sur les frontières du Pakistan et de la Chine, c'est également un gain de temps et financier énorme. Et une porte grande ouverte au tourisme indien au Ladakh.



Le portail d'entrée du tunnel Atal, côté sud, avant la traversée de la barrière majestueuse du Pir Panjal



Le bout du tunnel, 8 km plus tard, par trafic fluide



Côté nord, dans la vallée du Lahaul, le traditionnel selfie en sortie de tunnel

Le passage du tunnel Atal est immédiatement devenu l'un des attraits touristiques de Manali, selfie à l'appui. De fait, le Lahaul s'est retrouvé envahi par des milliers de touristes indiens, le trafic ayant atteint plus de 5.400 véhicules certains

jours, dès que les confinements ont été levés. Sissu, premier village côté nord du tunnel, s'est rapidement adapté à cet afflux de touristes. Je n'ai pas reconnu le petit village « d'avant » : auberges et hôtels ont surgi de toutes parts, avec leurs pancartes aguichantes et leurs couleurs vives, les commerces rutilants ont remplacé les petites échoppes traditionnelles du bord de route. Le bétonnage des villages est l'une des conséquences de l'arrivée du tourisme de masse au Lahaul, avec son lot de menaces sur la biodiversité, de dépôts sauvages d'ordures, d'incivilités routières, d'emprise de la culture globale, dans un univers jusque là préservé.

Un peu plus loin vers l'ouest, le charmant petit village d'Udaipur, autrefois à la fin de la route goudronnée en direction de la vallée du Cachemire, connu pour son magnifique temple à la déesse Mirkula Devi, n'est plus qu'un alignement de boutiques modernes et une annexe du commerce global indien, totalement impersonnel – une réelle déception pour moi qui y avait passé des moments inoubliables. La route est maintenant goudronnée au-delà du village et me permet de découvrir, après des heures inconfortables de route et de piste taillées dans la falaise, la sauvage et vertigineuse vallée de Pangri (*) : un monde en devenir qui attend avec impatience de figurer sur les cartes touristiques d'Himachal Pradesh. Je souhaite à cette communauté originale de pouvoir maintenir sa culture, ses valeurs et ses traditions, ainsi que la qualité de son accueil envers le voyageur isolé.



En bus local sur la « route » principale de la vallée de Pangri



Au-dessus de la gorge taillée par la rivière Chenab, les villages s'accrochent sur les hauteurs de la vallée



Dans une vallée subsidiaire, un petit village d'altitude, de tradition bouddhiste, avec ses cultures en terrasses

(*) Quelques enfants de la vallée de Pangri (prononciation : « pangui ») sont parrainés par notre association au sein de l'école de l'association culturelle bouddhiste (HBCS) près de Manali.

Retrouvez plus de photos de cette vallée prochainement sur notre blog : <http://maisondehimalayas.over-blog.com>

Dominique Dufau



Rappel de vos contacts pour les parrainages



Nous remercions les marraines et parrains de bien vouloir signaler tout changement d'adresse (postale, téléphone et/ou e-mail) aux gestionnaires responsables des commissions de parrainages qui les concernent, listés ci-dessous – afin de pouvoir garder le lien et émettre les reçus fiscaux notamment.

Kollegal et Monastère de Sera Mey (parrainages tibétains du Sud de l'Inde) :	Agnès Barbier (secrétaire de l'association) agnesbar@orange.fr	4, rue F. d'Arlandes - 62126 Wimille Tél : 03 21 87 05 96
Villages de Chauntra et Bir, Dharamsala (parrainages tibétains du Nord de l'Inde) :	Chèques et suivi des versements : Alain Pruvost - pruvalai@numericable.fr 41 rue de Valmy – 59100 Roubaix Tél : 03 20 73 66 06 - 06 15 89 55 29	Liens parrains/enfants : Rita Coevoet - coevoet.rita@gmail.com 41, rue de Valmy - 59100 Roubaix Email : 03 20 73 66 06 - Tél: 06 79 25 70 49
Vallées de Kullu-Manali, Lahaul-Spiti, Kinnaur, Zaskar (Himachal Pradesh et Territoire de l'Union du Ladakh, Inde) :	Aline Duvicq duvicq.aline@gmail.com	Apt. 9, Résidence Molière, 101 boulevard Tourasse, 64000 Pau Tel : 06 82 56 06 97
Villages du peuple Darde au Ladakh (Territoire de l'Union du Ladakh, Inde) :	Nelly Gest - nelly.gest@laposte.net 20 quai Andrieux - 62100 Calais Tél : 06 88 58 68 11	Martine Bouteille - martine.bouteille@sfr.fr 167 boulevard Gambetta - 62100 Calais Tél / fax : 03 21 97 39 19
Bhaktapur (Népal) :	Chèques et suivi des versements : Alain Pruvost - pruvalai@numericable.fr 41 rue de Valmy – 59100 Roubaix Tél : 03 20 73 66 06 - 06 15 89 55 29	Liens parrains/enfants et suivi pédagogique école : Geneviève Dhainne - dhainnegene@gmail.com 43, rue de la Gare - 62840 Laventie Tél : 03 21 52 66 59 – 06 51 86 65 82